

# La voie verte

Ce projet initié par le Conseil Général du Doubs sera un des axes structurants pour la promotion et la valorisation du territoire du Haut-Doubs. Sécurité, développement durable et ouverture aux publics en sont les maîtres mots, cependant quelques questions subsistent.



## Point sur l'avancement du projet

*Questions à M. Christian Bouday, Conseil général de Pontarlier:*

### - Quels sont les objectifs de cette voie verte ?

“Projet destiné à tous les types de publics : piétons, cyclistes ou rollers, résidents locaux ou touristes ; il se veut un équipement structurant pour le territoire, s’inscrivant à la fois dans le schéma départemental cyclable et le plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

Enfin pour le Pays du Haut-Doubs, le projet constituera un nouveau produit touristique, un outil de promotion et de dynamisation des zones rurales et confortera l’attractivité d’un tourisme ‘quatre saisons’.

### - Quelles caractéristiques d’aménagement ?

Pour la rive gauche un élargissement de la RD 129 est prévue alors que sur la rive droite c’est une création en tracé neuf ou sur le chemin piétonnier qui est retenue. Seront aménagées les extrémités Nord et Sud ainsi que des haltes complémentaires.

La largeur est prévue sur 3 mètres avec un revêtement de type enrobé pour les pratiques “roulantes”.

### - Quelle concertation a été menée ?

Dans l’optique de fédérer, d’informer et de recueillir les propositions des acteurs locaux, ont été mises en place et programmées des lettres d’informations, des réunions et des enquêtes publiques. En parallèle un comité de suivi associant élus, associations et usagers locaux assure le lien avec le maître d’ouvrage. Enfin un dossier de concertation présentant l’ensemble du projet est accessible à tous sur le site du département [www.doubs.fr](http://www.doubs.fr).

Tout ce travail de présentation du projet et d’écoute des avis s’échelonna de l’été 2006 à la fin 2007. Toutefois, un certain nombre de questions restent en suspens, le Pays restera vigilant et ne manquera pas de participer aux consultations.”



# Modernisation de la filière nordique

La modernisation de la filière ski nordique est bien engagée à travers divers projets sur les principaux sites du Pays du Haut-Doubs :

- au Pré-Poncet, où les travaux programmés pour 2007-08 verront la construction d'un chalet d'accueil, la rectification de la route, l'aménagement d'une passerelle et la création de nouveaux parkings, consacrant définitivement ce site comme une véritable porte d'entrée pour le secteur Pré d'Haut / Chapelle des Bois.

- aux Fourgs, où un chalet d'accueil sera aménagé pour l'hiver prochain, sur le site de La Coupe, au départ des pistes de ski de fond ;

Chalet d'accueil à Métabief



- à la Malmaison, avec le réaménagement du chalet d'accueil renforcé par la construction d'un garage et l'ouverture d'une route forestière ;

- au stade de biathlon de la Seigne aux Hôpitaux-Vieux, où l'enjeu est de redimensionner les installations pour les rendre conformes au cahier des charges de l'organisation d'épreuves de coupe du monde.

## Le développement du château de Joux

Lancé en 2001, le projet de restauration architecturale a déjà permis la réfection de murs et parements, la sécurisation des itinéraires de visite, l'étanchéité de bâtiments, ouvrant ainsi la perspective, à l'horizon de deux à trois ans, de valorisation culturelle et touristique à travers l'aménagement d'espaces muséographiques et de services aux publics, tels que ceux proposés dans l'étude réalisée par Les Clefs du Patrimoine en 2005.



Dans ce laps de temps, la Communauté de communes du Larmont, propriétaire du site et maître d'ouvrage du projet de développement en assurera la gestion en régie directe, mission qui incombait auparavant à l'Office de Tourisme.

Enfin, et dans le prolongement du bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture, le Château de Joux a vu se développer sa reconnaissance en tant que lieu de mémoire au niveau international, à travers le projet de la « Route des abolitions de l'esclavage » soutenu par la Présidence de la République, le Sénat et plusieurs ministères ainsi que par l'Unesco et l'ONU.

## Le lancement du schéma nautique

Reconnue comme filière pilier d'un "tourisme 4 saisons", les collectivités locales et les acteurs associatifs se sont entendues pour faire des Lacs Saint-Point et Remoray un pôle d'excellence des pratiques nautiques, à travers l'élaboration d'un schéma, visant à obtenir le label Station Voile. Il s'organise autour de divers enjeux :

- rendre visible et accessible la filière nautique à tous publics
- organiser les produits et la cohérence des offres du nautisme
- moderniser les bases et infrastructures publiques et privées
- dynamiser la gestion et l'organisation des acteurs de la filière

Parallèlement aux pratiques nautiques, le schéma intégrera les actions liées au développement et à la modernisation du complexe nautique de Malbuisson, des lieux de baignade, des zones de pêche, des points d'accueil des camping-cars et des sentiers d'interprétation.